

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



VELOCITY M3 ALL-IN-ONE HERBICIDE

Version 5.0 / CDN
102000020211

1/16
Date de révision: 07/30/2020
Date d'impression: 08/01/2020

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom commercial VELOCITY M3 ALL-IN-ONE HERBICIDE
Code du produit (UVP) 79380356
Numéro de la FDS 102000020211
No. d'Enregistrement PCP 29584

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Herbicide
Restrictions d'utilisation Voir l'étiquette pour les restrictions.

Information sur le fournisseur

Fournisseur Bayer CropScience Inc
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE
Calgary, Alberta T2C 3G3
Canada
Service responsable E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence (24 heures et 7 jours) 1-800-334-7577

Numéro de téléphone pour des informations sur le produit 1-888-283-6847

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Lésions oculaires graves: Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction, Cancérogénicité: Catégorie 2
Toxicité aiguë(Oral(e)): Catégorie 4

Étiquetage conformément à la Partie 3 du Règlement sur les Produits Dangereux



Mention d'avertissement: Danger

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



VELOCITY M3 ALL-IN-ONE HERBICIDE

Version 5.0 / CDN
102000020211

2/16
Date de révision: 07/30/2020
Date d'impression: 08/01/2020

Mentions de danger

Provoque de graves lésions des yeux.
Susceptible de provoquer le cancer.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Laver soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Rincer la bouche.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.
Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de composants dangereux	No.-CAS	Concentration % en poids
Bromoxynil	1689-84-5	22.55
Pyrasulfotole	365400-11-9	2.82
Thiencarbazone-méthyl	317815-83-1	0.45
Mefenpyr-diethyl	135590-91-9	2.7
Alcohols, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylated	78330-21-9	15.0
Stearylamine, ethoxylated	26635-92-7	5.0
Tétrapropylènebenzènesulfonate, sel de calcium	11117-11-6	1.2
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1%	64742-94-5	30.1
Naphtalène		
Naphtalène	91-20-3	0.3

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux

S'éloigner de la zone dangereuse. Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



VELOCITY M3 ALL-IN-ONE HERBICIDE

Version 5.0 / CDN
102000020211

3/16
Date de révision: 07/30/2020
Date d'impression: 08/01/2020

Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec la peau	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec les yeux	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Ingestion	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	
Symptômes	Les symptômes suivants peuvent apparaître en cas d'ingestion en quantités importantes : Mal de tête, Nausée, Vertiges, Somnolence L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie. L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants: Toux, Insuffisance respiratoire, Cyanose, Fièvre Les symptômes et les risques décrits se rapportent au solvant.
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	
Risques	Contient des solvants à hydrocarbure. Peut entraîner une pneumonie par aspiration.
Traitement	Traiter de façon symptomatique. Un lavage gastrique n'est normalement pas requis. Si l'équivalent d'une cuillère à soupe a été ingérée, administrer du charbon médicinal et sulfate de sodium. En cas d'aspiration, envisager une intubation et un lavage bronchique. Surveiller les fonctions rénales, hépatiques et pancréatiques. Contre-indication : dérivés d'Adrénaline.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.
Inappropriés	Jet d'eau à grand débit

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



VELOCITY M3 ALL-IN-ONE HERBICIDE

Version 5.0 / CDN
102000020211

4/16
Date de révision: 07/30/2020
Date d'impression: 08/01/2020

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Oxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂), Oxydes d'azote (NO_x), Oxydes de soufre, Acide chlorhydrique (HCl)

Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Eloigner le produit de la source de chaleur, sinon refroidir les containers avec de l'eau. Dissiper la chaleur pour éviter une élévation de la pression. Limiter l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Point d'éclair

> 100 °C

Température d'auto-inflammabilité

410 °C / 770 °F

Limite d'explosivité, inférieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure

Donnée non disponible

Explosivité

Non explosif
92/69/CEE, A.14 / OCDE 113

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions

Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.

Conseils supplémentaires

Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas de déversement accidentel, empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Prévenir le contact du produit avec les plantes non cibles.

Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation, voir section 7.
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



VELOCITY M3 ALL-IN-ONE HERBICIDE

Version 5.0 / CDN
102000020211

5/16
Date de révision: 07/30/2020
Date d'impression: 08/01/2020

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Manipuler et ouvrir le récipient sans renverser le produit.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Mesures d'hygiène Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté. Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans le conteneur d'origine. Éviter une exposition directe au soleil. Protéger du gel.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Bromoxynil	1689-84-5	0.21 mg/m ³ (SK-SEN)		OES BCS*
Pyrasulfotole	365400-11-9	0.3 mg/m ³ (TWA)		OES BCS*
Thiencarbazone-méthyl	317815-83-1	10 mg/m ³ (TWA)		OES BCS*
Mefenpyr-diethyl	135590-91-9	10 mg/m ³ (TWA)		OES BCS*
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène (Vapeur.)	64742-94-5	200 mg/m ³ (TWA)	07 2009	CAD AB OEL
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène	64742-94-5	1,590 mg/m ³ /400 ppm (TWA)	07 2009	CAD AB OEL

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



VELOCITY M3 ALL-IN-ONE HERBICIDE

Version 5.0 / CDN
102000020211

6/16
Date de révision: 07/30/2020
Date d'impression: 08/01/2020

Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène (Non aérosol)	64742-94-5	200 mg/m3 (TWA)	05 2013	CAD BC OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène (Non aérosol)	64742-94-5	200 mg/m3 (TWA)	03 2014	CAD MB OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène (Non aérosol)	64742-94-5	200 mg/m3 (TWA)	11 2010	CAD ON OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène	64742-94-5	525 mg/m3 (TWA)	11 2010	CAD ON OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène (Vapeur.)	64742-94-5	250 mg/m3 (15 MIN ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène (Vapeur.)	64742-94-5	200 mg/m3 (8 HR ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène	64742-94-5	500 ppm (15 MIN ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène	64742-94-5	400 ppm (8 HR ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène	64742-94-5	1,590 mg/m3/400 ppm (TWA)	11 2011	OEL (QUE)
Naphtalène	91-20-3	52 mg/m3/10 ppm (TWA)	07 2009	CAD AB OEL
Naphtalène	91-20-3	79 mg/m3/15 ppm (STEL)	07 2009	CAD AB OEL
Naphtalène	91-20-3	10 ppm (TWA)	09 2011	CAD BC OEL

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



VELOCITY M3 ALL-IN-ONE HERBICIDE

Version 5.0 / CDN
102000020211

7/16
Date de révision: 07/30/2020
Date d'impression: 08/01/2020

Naphtalène	91-20-3	15 ppm (STEL)	09 2011	CAD BC OEL
Naphtalène	91-20-3	10 ppm (TWA)	03 2011	CAD MB OEL
Naphtalène	91-20-3	10 ppm (TWA)	11 2010	CAD ON OEL
Naphtalène	91-20-3	15 ppm (VLE)	11 2010	CAD ON OEL
Naphtalène	91-20-3	10 ppm (8 HR ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Naphtalène	91-20-3	15 ppm (15 MIN ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Naphtalène	91-20-3	79 mg/m ³ /15 ppm (STEL)	11 2011	OEL (QUE)
Naphtalène	91-20-3	52 mg/m ³ /10 ppm (TWA)	11 2011	OEL (QUE)
Naphtalène	91-20-3	10 ppm (TLV)		OES BCS*

*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire

Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

Protection des mains

Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques

Protection des yeux

Utiliser des lunettes de protection étanches et bien ajustées ainsi qu'une protection pour le visage.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.

Mesures générales de protection

Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude.
Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



VELOCITY M3 ALL-IN-ONE HERBICIDE

Version 5.0 / CDN
102000020211

8/16
Date de révision: 07/30/2020
Date d'impression: 08/01/2020

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Liquide
Couleur	brun foncé
Odeur	aromatique
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	6.0 - 8.0 (10 %) (23 °C) (eau désionisée)
Point/intervalle de fusion	Donnée non disponible
Point d'ébullition	Donnée non disponible
Point d'éclair	> 100 °C
Inflammabilité	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	410 °C
Énergie minimale d'ignition	Non applicable
Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	Donnée non disponible
Densité relative	Donnée non disponible
Densité	env. 1.11 g/cm ³ (20 °C)
Hydrosolubilité	émulsionnable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pyrasulfotole: log Pow: -1.362 Thiencarbazone-méthyl: log Pow: -0.13 Mefenpyr-diethyl: log Pow: 3.83 (21 °C)
Viscosité, dynamique	100 - 200 mPa.s (20 °C) Gradient de vitesse 20 /s 50 - 150 mPa.s (20 °C) Gradient de vitesse 100 /s

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



VELOCITY M3 ALL-IN-ONE HERBICIDE

Version 5.0 / CDN
102000020211

9/16
Date de révision: 07/30/2020
Date d'impression: 08/01/2020

Viscosité, cinématique	105 mm ² /s (40 °C) Force de cisaillement de 20/sec
Propriétés comburantes	Donnée non disponible
Explosivité	Non explosif 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113
Autres informations	Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Décomposition thermique	Stable dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.
Conditions à éviter	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
Matières incompatibles	Aucun matériau incompatible connu.
Produits de décomposition dangereux	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition	Contact avec la peau, Contact avec les yeux, Inhalation, Ingestion
Effets immédiats	
Œil	Corrosif pour les yeux.
Peau	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.
Ingestion	Nocif ou mortel en cas d'ingestion.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale	LD 50 cut-off (Rat) 500 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	CL50 (Rat) > 3.209 mg/l Durée d'exposition: 4 h Concentration atmosphérique maximale atteinte. Produit testé sous forme d'aérosol respirable. Une utilisation judicieuse et prudente ne donne pas lieu à la formation d'aérosols inhalables.
Toxicité cutanée aiguë	DL50 (Rat) > 2,000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Irritant pour la peau. (Lapin)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



VELOCITY M3 ALL-IN-ONE HERBICIDE

Version 5.0 / CDN
102000020211

10/16
Date de révision: 07/30/2020
Date d'impression: 08/01/2020

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Corrosif - provoque des lésions oculaires irréversibles. (Lapin)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peau: Non sensibilisant. (Souris) OCDE Ligne Directrice 429, essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (ELGL)

Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Bromoxnyl : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Pyrasulfotole : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Thiencarbazone-méthyl : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mefenpyr-diethyl : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Bromoxnyl : Cette substance a provoqué lors des expérimentations animales une toxicité organo-toxique spécifique de(s) organe(s) suivant(s) : Foie. Les effets observés ne semblent pas concerner les êtres humains.
Pyrasulfotole : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.
Thiencarbazone-méthyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.
Mefenpyr-diethyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

Evaluation de la mutagenèse

Bromoxnyl : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique à partir des résultats évidents observés dans de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.
Pyrasulfotole : Cette substance n'a pas été reconnue comme génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.
Thiencarbazone-méthyl : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.
Mefenpyr-diethyl : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Evaluation de la cancérogénicité

Bromoxnyl : Cette substance a provoqué une incidence accrue des tumeurs à fortes doses chez les souris de(s) organe(s) suivant(s) : Foie. Le mécanisme d'action responsable des tumeurs n'est pas applicable à l'homme.
Pyrasulfotole : Cette substance a provoqué à fortes doses une incidence accrue des tumeurs de(s) organe(s) suivant(s) : Cornée, vessie urinaire. Le mécanisme qui déclenche des tumeurs chez les rongeurs ainsi que le type de tumeurs observées, ne sont pas applicables à l'homme.
Thiencarbazone-méthyl : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat. Thiencarbazone-méthyl : Cette substance a provoqué une incidence accrue des tumeurs à fortes doses chez les souris de(s) organe(s) suivant(s) : vessie urinaire. Les tumeurs observées avec Thiencarbazone-méthyl ont été provoquées par l'irritation chronique due à la présence de calculs vésicaux.
Mefenpyr-diethyl : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

ACGIH

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



VELOCITY M3 ALL-IN-ONE HERBICIDE

Version 5.0 / CDN
10200020211

11/16
Date de révision: 07/30/2020
Date d'impression: 08/01/2020

Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% 64742-94-5 Group A3
Naphtalène
Naphtalène 91-20-3 Group A3

NTP

Naphtalène 91-20-3

IARC

Naphtalène 91-20-3 Evaluation globale : 2B

OSHA

Aucun(e).

Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Bromoxnyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

Pyrasulfotole : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

Thiencarbazone-méthyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

Mefenpyr-diethyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

Evaluation de la toxicité pour le développement

Bromoxnyl : Cette substance a provoqué un retard de croissance fœtale, une fréquence accrue de malformations non spécifiques. Bromoxnyl : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères.

Pyrasulfotole : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

Thiencarbazone-méthyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

Mefenpyr-diethyl : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Mefenpyr-diethyl sont liés à la toxicité maternelle.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire

C'étaient uniquement des études de toxicité aiguë qui ont été effectuées sur le produit formulé. Les informations sur la toxicité non-aiguë concernent la(les) matière(s) active(s).

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité pour les poissons CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) > 104 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
La valeur fournie concerne la matière active technique thiencarbazone-méthyl.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



VELOCITY M3 ALL-IN-ONE HERBICIDE

Version 5.0 / CDN
102000020211

12/16
Date de révision: 07/30/2020
Date d'impression: 08/01/2020

Toxicité pour les invertébrés aquatiques

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)) 0.041 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil octanoate.

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)) 0.029 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil heptanoate.

CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) > 98.6 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
La valeur fournie concerne la matière active technique thiencarbazoneméthyl.

CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 0.046 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil octanoate.

CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 0.031 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil heptanoate.

Toxicité des plantes aquatiques

CI50 (Lemna gibba (Lentille d'eau bossue)) 0.00131 mg/l
Taux de croissance; Durée d'exposition: 7 jr
La valeur fournie concerne la matière active technique thiencarbazoneméthyl.

CI50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) 1.017 mg/l
Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h
La valeur fournie concerne la matière active technique thiencarbazoneméthyl.

CE50 (Navicula pelliculosa (Diatomée d'eau douce)) 0.043 mg/l
Durée d'exposition: 120 h
La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil octanoate.

CE50 (Lemna gibba (Lentille d'eau bossue)) 0.073 mg/l
La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil octanoate.

CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) 0.083 mg/l
Durée d'exposition: 120 h
La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil heptanoate.

CE50 (Lemna gibba (Lentille d'eau bossue)) 0.21 mg/l
Durée d'exposition: 336 h
La valeur fournie concerne la matière active technique bromoxynil heptanoate.

Biodégradabilité

Bromoxynil:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



VELOCITY M3 ALL-IN-ONE HERBICIDE

Version 5.0 / CDN
102000020211

13/16
Date de révision: 07/30/2020
Date d'impression: 08/01/2020

	<p>Pas rapidement biodégradable Pyrasulfotole: Pas rapidement biodégradable Thiencarbazone-méthyl: Pas rapidement biodégradable Mefenpyr-diethyl: Pas rapidement biodégradable</p>
Koc	<p>Bromoxynil: Koc: 108 - 239 Pyrasulfotole: Koc: 20 - 213; log Koc: 2.34 Thiencarbazone-méthyl: Koc: 100 Mefenpyr-diethyl: Koc: 625</p>
Bioaccumulation	<p>Bromoxynil: Facteur de bioconcentration (FBC) 230 Ne montre pas de bioaccumulation. Pyrasulfotole: Ne montre pas de bioaccumulation. Thiencarbazone-méthyl: Ne montre pas de bioaccumulation. Mefenpyr-diethyl: Facteur de bioconcentration (FBC) 232 Ne montre pas de bioaccumulation.</p>
Mobilité dans le sol	<p>Bromoxynil: Modérément mobile dans le sol Pyrasulfotole: Modérément mobile dans le sol Thiencarbazone-méthyl: Modérément mobile dans le sol Mefenpyr-diethyl: Légèrement mobile dans le sol</p>
Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Évaluation PBT et vPvB	<p>Bromoxynil: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB). Pyrasulfotole: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB). Thiencarbazone-méthyl: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB). Mefenpyr-diethyl: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).</p>
Information écologique supplémentaire	<p>Aucun test écologique n'a été réalisé sur ce produit. Les données sont fondées sur les propriétés des composants.</p>
Précautions pour la protection de l'environnement	<p>Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.</p>

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



VELOCITY M3 ALL-IN-ONE HERBICIDE

Version 5.0 / CDN
102000020211

14/16
Date de révision: 07/30/2020
Date d'impression: 08/01/2020

Produit	Éliminer en se conformant à tous les règlements locaux, nationaux/provinciaux et fédéraux. Suivre les instructions sur l'étiquette du récipient pour l'élimination des déchets générés lors de l'usage selon les prescriptions. Utiliser de préférence tout le produit en observant les instructions sur l'étiquette. Si l'élimination d'un produit inutilisé est nécessaire, suivre les instructions de l'étiquette et les directives applicables locaux.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser des récipients vides. Récipients à rincer 3 fois. Verser l'eau de rinçage dans le pulvérisateur lors du remplissage. Perforer le récipient pour éviter la réutilisation. L'emballage rincé peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent. Ne se débarrasser du récipient vide et nettoyé qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG

Numéro ONU	3082
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Polluant marin
Nom d'expédition des Nations unies	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (BROMOXYNIL, THIENCARBAZONE-METHYL)

49CFR

Numéro ONU	3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Polluant marin
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCES, LIQUID, N.O.S. (BROMOXYNIL, THIENCARBAZONE-METHYL, NAPHTHALENE)
RQ	Quantité à déclarer (RQ) est atteinte dès 33,333 lb de produit.

IMDG

Numéro ONU	3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (BROMOXYNIL, THIENCARBAZONE-METHYL SOLUTION)

IATA

Numéro ONU	3082
------------	-------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



VELOCITY M3 ALL-IN-ONE HERBICIDE

Version 5.0 / CDN
102000020211

15/16
Date de révision: 07/30/2020
Date d'impression: 08/01/2020

Classe	9
Groupe d'emballage	III
Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (BROMOXYNIL, THIENCARBAZONE-METHYL SOLUTION)

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.

Autres Informations	Exempté de la réglementation si transporté par route ou voie ferrée conformément au règlement sur le TMD 1.45.1. Cette exemption permet de ne pas rédiger de document d'expédition des marchandises dangereuses ou de ne pas apposer les indications de dangers des marchandises dangereuses lors d'un transport routier ou ferroviaire.
---------------------	---

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

No. d'Enregistrement PCP 29584

ARLA Information:

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations de danger requis pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire:

Mention d'avertissement: Danger!

Mentions de danger: Corrosif pour les yeux.
Nocif ou mortel en cas d'ingestion.
Peut provoquer une irritation de la peau.
Sensibilisant cutané potentiel.

L'étiquette indique des exigences environnementales propres au Canada dans le cas de la manipulation, de l'utilisation et de l'élimination de ce produit antiparasitaire.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



VELOCITY M3 ALL-IN-ONE HERBICIDE

Version 5.0 / CDN
102000020211

16/16
Date de révision: 07/30/2020
Date d'impression: 08/01/2020

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes

49CFR	Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49
ACGIH	US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
CERCLA	Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
IARC	Centre internationale de Recherche sur le Cancer
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NTP	US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérogènes
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OMS	Organisation mondiale de la Santé
TDG	Transport des Marchandises Dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies

NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 2 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0 Autre - aucun(e)

HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 3 Inflammabilité - 1 Danger Physique - 0 PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

Objet de la révision: Sections de la FDS mises-à-jour : Section 3 : Composition/Informations sur les composants. Section 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle. Section 11 : Informations toxicologiques. Section 12. Informations écologiques. Section 15: Informations réglementaires. Mise à jour rédactionnelle.

Date de révision: 07/30/2020

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.